

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00131
Numéro SIREN : 428 859 920
Nom ou dénomination : A.P.O.R. B DE GASQUET (APPROCHE - POSTURO - RESPIRATOIRE)

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2019 sous le numéro de dépôt 108992



20191089922018

DATE DEPOT : 11/10/2019

N° DE DEPOT : 108992

N° GESTION : 2000B00131

N° SIREN : 428859920

DENOMINATION : A.P.O.R. B DE GASQUET (APPROCHE - POSTURO - RESPIRATOIRE)

ADRESSE : 98 bld du Montparnasse 75014 Paris

MILLESIME : 2018

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

16 OCT. 2019

Sous le N° :

108992

APOR B DE GASQUET
Société par actions simplifiée
au capital de 7 622 euros

Siège social : 98 BD DU MONTPARNASSE, 75014 PARIS
428 859 920 RCS PARIS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2019**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 440 591,31 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	440 591,31 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	32 517,56 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	473 108,87 euros
A titre de dividendes	273 680,00 euros
Soit 547,36 euros par action	
Le solde	199 428,87 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 199 428,87 euros.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

8360

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 273 680,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31.12.2015 : 546 303,00 euros, soit 1 092,60 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 546 303,00 euros

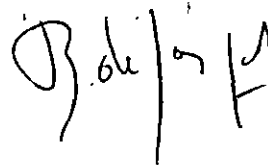
Exercice clos le 31.12.2016 : 434 553,00 euros, soit 869,106 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 434 553,00 euros

Exercice clos le 31.12.2017 : 530 000,00 euros, soit 1 060,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 530 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 Juin 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Bernadette DE GASQUET



Aditec

Compta 7
Votre expert-comptable

Expertise-comptable, Audit et Conseil
12, rue Le Chatelier - 75017 Paris
147, rue Saint Martin - 75003 Paris
Tél. : 01 82 73 24 40
www.Aditec.fr

SAS APOR B DE GASQUET

N° SIRET : 42885992000020

98 BD DU MONTPARNASSE
75014 PARIS

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2018 au 31/12/2018

Bob / 4



Société par actions simplifiée d'Expertise comptable au capital de 200.000€
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Paris Île de France
R.C.S. Paris 341 323 962 - TVA intracommunautaire FR 31 341 323 962

Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

31/12/2018

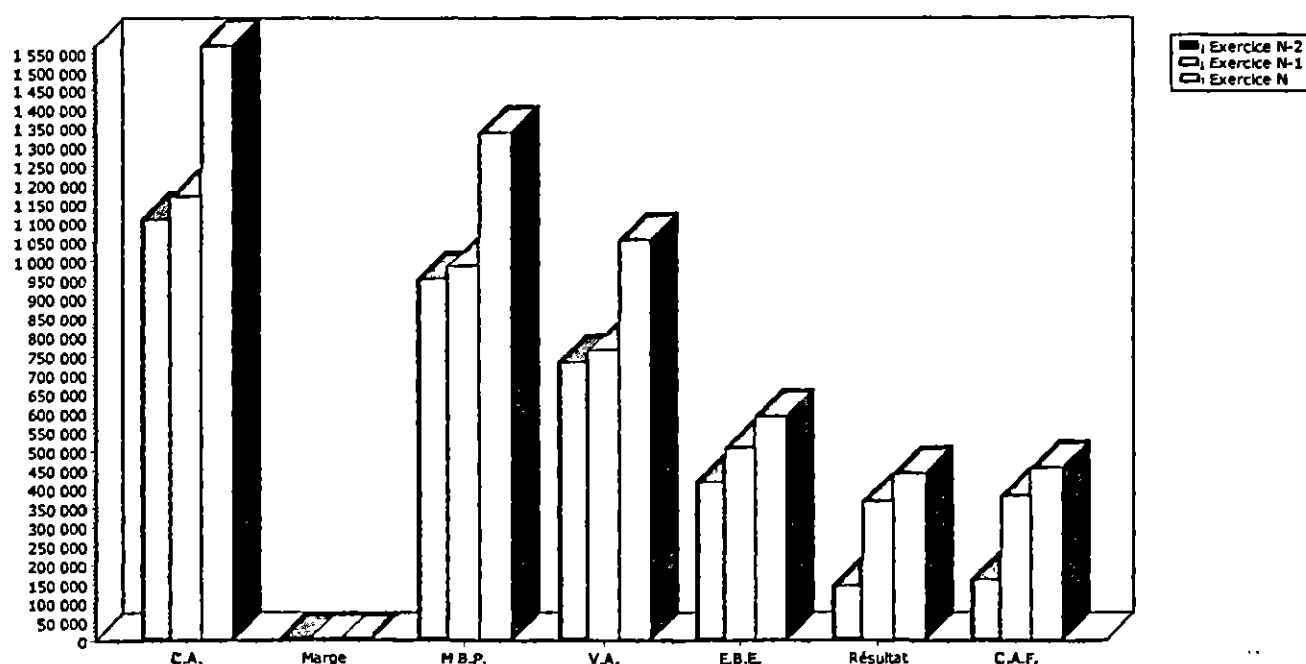
31/12/2017

Variation

N/N-1

31/12/2016

Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	1 568 414	1 172 273	396 142	33,79	1 110 778
Marge commerciale % sur vente de marchandises					
Marge brute de production % sur production	1 337 214 85,26	988 370 84,31	348 844	35,29	955 629 86,03
Valeur ajoutée % sur CA	1 056 049 67,33	763 173 65,10	292 876	38,38	733 409 66,03
Excédent brut d'exploitation % sur CA	591 622 37,72	506 209 43,18	85 414	16,87	418 351 37,66
Résultat net comptable % sur CA	440 591 28,09	368 063 31,40	72 529	19,71	144 455 13,00
Capacité d'autofinancement	453 197	380 195	73 002	19,20	161 782
Besoin en fonds de roulement Nombre de jours de CA	(127 270) (29,21)	(18 861) (5,79)	(108 409)	574,77	(16 252) (5,27)
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises					
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs	43,30	30,86			31,70
- Crédit clients	41,42	47,78			41,33



B6

Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SAS APOR B DE GASQUET relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 870 370 euros

Chiffre d'affaires : 1 568 414 euros

Résultat net comptable : 440 591 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 25/04/2019

Marc Chezot
Expert-Comptable

B6

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	14 614	13 114	1 500	1 500
	Fonds commercial (I)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	88 460	47 134	41 326	33 932
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	106 267	16 779	89 488	95 081
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	152		152	152
TOTAL (II)		209 493	77 027	132 466	130 666
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	180 458		180 458	155 593
	Autres créances	15 529		15 529	7 562
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	70 299	762	69 537	219 557
	DISPONIBILITES	472 379		472 379	342 306
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				389
	TOTAL (III)	738 665	762	737 903	725 406
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		948 158	77 788	870 370	856 072

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

152

(3) dont créances à plus d'un an

B6

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		132 466	15,22	130 666	15,26	1 800	1,38
Concessions brevets et droits similaires		1 500	0,17	1 500	0,18		
20500000	CONCESSION BREVETS LICENCES	14 614	1,68	14 614	1,71		
28050000	AMORT. CONCESSION BREVETS LIC.	(13 114)	-1,51	(13 114)	-1,53		
Autres immobilisations corporelles		41 326	4,75	33 932	3,96	7 393	21,79
21810000	INST. AGENC. DIVERS	74 980	8,81	63 230	7,39	11 750	18,58
21830000	MAT. BUREAU & INFORMAT	11 424	1,31	9 519	1,11	1 905	20,01
21840000	MOBILIER	2 055	0,24	2 055	0,24		
28181000	AMORT. AG. CONS. DIVERS	(35 996)	-4,14	(30 474)	-3,56	(5 522)	-18,12
28183000	AMORT. MAT. BUREAU & IN	(9 574)	-1,10	(9 519)	-1,11	(55)	-0,57
28184000	AMORT. MOBILIER	(1 564)	-0,18	(879)	-0,10	(685)	-77,92
Autres participations		89 488	10,28	95 081	11,31	(5 593)	-5,88
26100000	USUFRUIT VAVIN	106 267	12,21	106 267	12,41		
29610000	PROV. DEPR. TITRES PAR	(16 779)	-1,93	(11 186)	-1,31	(5 593)	-30,00
Autres immobilisations financières		152	0,02	152	0,02		
27500000	DEPOTS & CAUTIONNEMENT	152	0,02	152	0,02		
TOTAL III - Actif Circulant NET		737 903	84,78	725 406	84,74	12 497	1,72
Créances clients et comptes rattachés		180 458	20,73	155 593	18,18	24 865	15,98
041D	Collectif clients débiteurs	180 458	20,73	155 593	18,18	24 865	15,98
Autres créances		15 529	1,78	7 562	0,88	7 967	105,36
040D	Collectif fournisseurs débiteurs	1 106	0,13	1 983	0,23	(877)	-44,22
43710000	ALLIANZ - MUTUELLE	578	0,07			578	
46700000	FORME ET MIEUX ETRE	732	0,08			732	
46710000	DR DE GASQUET	13 113	1,51			13 113	
46720000	PL DEVELOPPEMENT			1 000	0,12	(1 000)	-100,00
46755000	HARMONIE MUTUELLE			1 370	0,16	(1 370)	-100,00
46756000	URSSAF			3 209	0,37	(3 209)	-100,00
Valeurs mobilières de placement		69 537	7,99	219 557	25,65	(150 020)	-68,33
50300000	VMP	65 301	7,50	214 569	25,06	(149 268)	-69,37
50310000	ACTIONS	4 999	0,57	4 999	0,58		
59080000	DOT. DEPRECIATION SCAV	(762)	-0,09	(11)		(751)	N.S.
Disponibilités		472 379	54,27	342 306	39,99	130 073	38,00
51210000	CREDIT AGRICOLE	172 263	19,79	42 306	4,94	129 957	307,18
51212000	CREDIT AGRICOL EXCEDENT	300 116	34,48	300 000	35,04	116	0,04
Charges constatées d'avance				389	0,05	(389)	-100,00
48600000	CHARGES CONSTAT. D'AV			389	0,05	(389)	-100,00
TOTAL DU BILAN ACTIF		870 370	100,00	856 072	100,00	14 297	1,67

B-6

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	32 519	194 456
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	440 591	368 063
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		481 495	570 903
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		116
	Emprunts et dettes financières divers	65 618	102 648
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	155 068	52 435
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 630	35 071
	Dettes fiscales et sociales	69 113	71 309
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	37 445	23 590
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		388 875	285 169
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		870 370	856 072
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		440 591,31	368 062,56
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		233 807	232 734
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			116

036

Détail du Passif

Etat exprimé en euros -		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		481 495	55,32	570 903	66,69	(89 409)	-15,66
Capital Social ou individuel		7 622	0,88	7 622	0,89		
10130000	CAPITAL APPELE VERSE	7 622	0,88	7 622	0,89		
Réserve légale		762	0,09	762	0,09		
10610000	RÉSERVE LEGALE	762	0,09	762	0,09		
Autres réserves		32 519	3,74	194 456	22,71	(161 937)	-83,28
10680000	AUTRES RESERVES	32 519	3,74	194 456	22,71	(161 937)	-83,28
Résultat de l'exercice		440 591	50,62	368 063	42,99	72 529	19,71
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL IV - Total des dettes		388 875	44,68	285 169	33,31	103 706	36,17
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				116	0,01	(116)	-100,00
51860000	INTERETS BANCAIRES			116	0,01	(116)	-100,00
Emprunts et dettes financières divers		65 618	7,54	102 648	11,99	(37 030)	-36,07
45100000	VAVIN EXTENSION	41 092	4,72	87 568	10,23	(46 476)	-33,07
45510000	C/C BERNADETTE DE GASQUET	22 414	2,38	12 530	1,46	9 885	78,89
45520000	C/C MARINE PISTRE	2 112	0,24	2 551	0,30	(440)	-17,23
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		155 068	17,82	52 435	6,13	102 633	195,73
41910000	CLIENTS ACPTES S/COM	155 068	17,82	52 435	6,13	102 633	195,73
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		61 630	7,08	35 071	4,10	26 560	75,73
040C	Collectif fournisseurs crédateurs	20 402	2,34	21 286	2,49	(884)	-4,15
40810000	FOURNISFACT.NON PAR	41 228	4,74	13 785	1,61	27 443	199,08
Dettes fiscales et sociales		69 113	7,94	71 309	8,33	(2 196)	-3,08
42100000	SALAIRES	1 162	0,13	3 281	0,38	(2 119)	-64,59
42511000	FRAISMIEL CORINNE			154	0,02	(154)	-100,00
42524000	FRAIS DESMARTIN	440	0,05			440	
42526000	FRAIS CHAMPVILLARD CHRIST	40				40	
42527000	FRAIS ELISE ALEXINE			198	0,02	(198)	-100,00
42597000	FRAIS C BASTERRE	214	0,02			214	
42598000	FRAIS LEMAISTRE			1 291	0,15	(1 291)	-100,00
42820000	CONGES A PAYER	2 809	0,32	10 159	1,19	(7 349)	-72,34
43110000	URSSAF	12 991	1,49	20 003	2,34	(7 012)	-35,06
43700000	REUNICA	10 703	1,23	3 603	0,42	7 101	197,11
43710000	ALLIANZ - MUTUELLE			1 972	0,23	(1 972)	-100,00
43711000	APICIL-PREVOYANCE	3 081	0,35	642	0,07	2 440	380,23
43820000	ORG SOC. CH CP	1 303	0,15	4 775	0,56	(3 472)	-72,71
43860000	TA - FCP	4 238	0,49	2 472	0,29	1 766	71,43
44400000	ETAT IMPOTS S/BENEFIT	23 373	2,69	19 717	2,30	3 656	18,54
44860000	ETAT AUTRES CIL A PA	8 759	1,01	3 044	0,36	5 715	187,75
Autres dettes		37 445	4,38	23 590	2,76	13 855	58,73
041C	Collectif clients crédateurs	12 277	1,41	23 590	2,76	(11 313)	-47,96
46720000	PL DEVELOPPEMENT	20 468	2,35			20 468	
46721000	VAVIN	4 700	0,54			4 700	
TOTAL DU BILAN PASSIF		870 370	100,00	856 072	100,00	14 297	1,07

B6

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 568 414		1 568 414	1 172 273
	Montant net du chiffre d'affaires	1 568 414		1 568 414	1 172 273
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			14 066	6 305
	Autres produits			20	30
	Total des produits d'exploitation (1)			1 582 500	1 178 607
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			512 365	409 100
	Impôts, taxes et versements assimilés			53 832	29 333
	Salaires et traitements			297 093	170 610
	Charges sociales du personnel			113 502	57 021
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			6 262	6 540
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			9 647	54
	Total des charges d'exploitation (2)			992 700	672 657
RESULTAT D'EXPLOITATION				589 799	505 950

B 6

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		589 799	505 950
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	24 489	32 399
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	847	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	6	10
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		854	10
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 344	5 593
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change	18	2
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		6 362	5 595
RESULTAT FINANCIER		(5 509)	(5 585)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		608 779	532 764
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	90	90
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	90	90
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		328
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		328
RESULTAT EXCEPTIONNEL		90	(238)
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		168 278	164 463
TOTAL DES PRODUITS		1 607 932	1 211 107
TOTAL DES CHARGES		1 167 341	843 044
RESULTAT DE L'EXERCICE		440 591	368 063

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

B6

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		1 582 500	100,00	1 178 607	100,54	403 893	34,27
Ventes de marchandises							
Production vendue Biens							
Production vendue Services + Travaux		1 568 414	100,00	1 172 273	100,00	396 142	33,79
Production vendue Services FRANCE		1 568 414	100,00	1 172 273	100,00	396 142	33,79
70610000	PRESTATIONS	1 568 414	100,00	1 172 273	100,00	396 142	33,79
Montant net du chiffre d'affaires		1 568 414	100,00	1 172 273	100,00	396 142	33,79
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges		14 066	0,90	6 305	0,54	7 761	123,09
79100000	TRANSF. CHARGES D'EXP.	14 066	0,90	6 305	0,54	7 761	123,09
Autres produits d'exploitation		20		30		(10)	-32,48
75800000	PRODUITS DIV. GESTION	20		30		(10)	-32,48
Total des charges d'exploitation		992 700	63,29	672 657	57,58	320 043	47,58
Autres achats et charges externes		512 365	32,67	409 100	34,90	103 266	25,24
60400000	FORMATEURS	230 405	14,69	183 902	15,69	46 502	25,29
60400100	AUTRES PRESTATAIRES	795	0,05			795	
60610000	EAU ELECTRICITE	9 423	0,60	4 245	0,36	5 179	122,00
60631000	PETIT EQUIPEMENT	1 688	0,11	3 378	0,29	(1 690)	-50,02
60640000	FOURNIT. ADMINISTRATI	6 891	0,44	5 932	0,51	959	16,18
61310000	LOYER MMES	52 092	3,32	52 092	4,44		
61311000	LOYER VAVIN	31 132	1,98	43 695	3,73	(12 563)	-28,73
61320000	LOCATIONS SALLE	9 344	0,60	1 878	0,16	7 466	397,55
61351000	LOCATIONS VOITURE	389	0,02	307	0,03	83	26,89
61400000	CHARGES LOCATIVES	25 168	1,60	13 832	1,18	11 337	81,96
61410000	CHARGES LOCATIVES VAVIN	32 061	2,04	3 496	0,30	28 565	817,07
61520000	ENTRETIEN / BIENS IMMOBILIERS	671	0,04			671	
61560000	MAINTENANCE	1 299	0,08	1 727	0,15	(427)	-24,73
61610000	PRIME ASSURANCE	723	0,05	566	0,05	157	27,68
61810000	DOCUMENTATION GENERA	534	0,03	2 214	0,19	(1 680)	-75,87
62260000	HONORAIRES	9 553	0,61	18 487	1,58	(8 934)	-48,33
62270000	FRAIS ACTES & CONTEN	243	0,02	2		242	N.S.
62300000	PUBLICITE, PUBLICATIONS			47		(47)	-100,00
62330000	FOIRES ET EXPOSITION	750	0,05	300	0,03	450	150,00
62340000	CADEAUX A LA CLIENTE	185	0,01	205	0,02	(20)	-9,59
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENT	24 254	1,55	8 754	0,75	15 501	177,08
62560000	MISSIONS	6 354	0,41	4 619	0,39	1 734	37,54
62560100	FRAIS BERNADETTE DE GASQUET	16 534	1,05	13 847	1,18	2 687	19,40
62560200	FRAIS BERNARD MARCK	320	0,02	1 936	0,17	(1 616)	-83,49
62560300	FRAIS CATHERINE LEWKOWITC	3 130	0,20	5 568	0,47	(2 438)	-43,78
62560500	FRAIS ZATTA SANDRO	687	0,04	1 815	0,15	(1 128)	-62,15
62560600	FRAIS BENET-MANDORLA	251	0,02	151	0,01	100	66,54
62560800	FRAIS DESMARTIN	5 012	0,32	2 742	0,23	2 270	82,77
62560900	FRAIS CHANTAL BRETHES			342	0,03	(342)	-100,00
62561000	FRAIS DESEQUELLES SARAH	2 517	0,16	1 303	0,11	1 214	93,15
62561100	FRAIS ELISE ALEXELINE	3 472	0,22	1 396	0,12	2 076	148,67
62561300	FRAIS MARINE PISTRE	561	0,04	1 020	0,09	(460)	-45,06
62561400	FRAIS DUPRE HELENE			462	0,04	(462)	-100,00
62561500	FRAIS LEMAISTRE ELEN	1 682	0,11	2 787	0,24	(1 105)	-39,64
62561600	FRAIS CHAUVIERE			184	0,02	(184)	-100,00
62561800	FRAIS MIEL CORRINE	1 122	0,07	1 320	0,11	(198)	-15,03
62561900	FRAIS SEBASTIEN ROUFL	132	0,01			132	

B36

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
62562100	FRAIS BREVET CHRISTELLE	4 710	0,30	424	0,04	4 286	N/S
62562400	FRAIS TORRES VERONIQUE COLAS	117	0,01			117	
62562500	FRAIS PISTRE LAURE	90	0,01			90	
62562600	FRAIS GRAFF LAURENCE	79	0,01			79	
62562900	FRAIS ROBARDEY JULIE	184	0,01			184	
62563000	FRAIS C BASTERRE	618	0,04	165	0,01	453	273,92
62563100	FRAIS TROVARELLI	290	0,02			290	
62563300	FRAIS FREDERIC EVARD	300	0,02			300	
62570000	RECEPTIONS	13 120	0,84	12 884	1,10	236	1,83
62573100	FRAIS ADK NICOLAS	3 039	0,19	693	0,06	2 346	338,54
62574100	FRAIS AGNESSEN ANNE			904	0,08	(904)	-100,00
62610000	FRAIS POST AUX	260	0,02	85	0,01	175	207,29
62620000	COROLIS	145	0,01			145	
62630000	ORANGE MOBILE	3 505	0,22	3 455	0,29	50	1,46
62640000	1&1 INTERNET	451	0,03	243	0,02	208	85,73
62650000	GOOGLE	227	0,01	229	0,02	(3)	-1,22
62660000	STOCKAGE APPLE	12		9		3	33,33
62680000	GANDI NET	58		14		43	300,00
62690000	HEBERGEMENT INTERNET	154	0,01	142	0,01	12	8,48
62780000	FRAIS BANCAIRES	3 981	0,25	3 391	0,29	590	17,41
62810000	SOFAC	1 650	0,11	1 913	0,16	(263)	-13,75
Impôts, taxes & versements assimilés		53 832	3,43	29 333	2,50	24 498	83,52
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	28 825	1,84	13 063	1,11	15 762	120,66
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	1 942	0,12	1 046	0,09	896	85,66
63330000	PART.FORM.CONTINUE(O	2 296	0,15	1 425	0,12	870	61,07
63511100	CFE	3 964	0,25	3 234	0,28	730	22,57
63511200	CVAE	1 825	0,12	261	0,02	1 564	599,23
63512000	TAXES FONCIERES	3 711	0,24	7 204	0,61	(3 493)	-48,49
63513000	TAXES SUR LES BUREAUX	3 669	0,23	2 194	0,19	1 475	67,23
63515000	AUTRES IMPOTS LOCAUX			906	0,08	(906)	-100,00
63580000	AUTRES DROITS	7 600	0,48			7 600	
Salaires et traitements		297 093	18,94	170 610	14,55	126 483	74,14
64111000	SALAIRES	300 509	19,16	172 559	14,72	127 950	74,15
64111100	IJSS			3 082	0,26	(3 082)	-100,00
64120000	CONGES PAYES	(7 349)	-0,47	(5 739)	-0,49	(1 610)	-28,06
64130000	INDENNITES	3 481	0,22			3 481	
64141000	NAVIGO	451	0,03	708	0,06	(257)	-36,28
Charges sociales du personnel		113 502	7,24	57 021	4,66	56 481	99,03
64510000	URSSAF	88 649	5,63	48 973	4,18	39 676	81,02
64520000	CHARGES S/ CP	(3 472)	-0,22	(2 308)	-0,20	(1 164)	-30,43
64530000	RETRAITE	24 491	1,56	12 265	1,03	12 226	99,69
64531000	PREVOYANCE-MUTUELLE	7 297	0,47	4 234	0,36	3 063	72,34
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	721	0,05			721	
64900000	CICE	(4 186)	-0,27	(6 144)	-0,52	1 958	31,87
Dotation aux amortissements sur immobilisations		6 262	0,40	6 540	0,56	(278)	-4,24
68112000	DOT.AMORT.IMMO.CORPO	6 262	0,40	6 540	0,56	(278)	-4,24
Autres charges de gestion courante		9 647	0,62	54		9 593	N/S
65800000	CHARGES DIV.GEST.COUE	9 647	0,62	54		9 593	N/S
Résultat d'exploitation		589 799	37,60	505 950	43,16	83 850	16,37
Bénéfice attribué ou perte transférée		24 489	1,56	32 399	2,76	(7 910)	-24,42
75500000	QUOTES PARTS DE RESULTAT/OP.COM	24 489	1,56	32 399	2,76	(7 910)	-24,42

B6

Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Total des produits financiers		854	0,03	10		843	N/S
Autres Intérêts et produits assimilés		847	0,03			847	
76400000	REV.DES VALEURS DE P	847	0,03			847	
Différences positives de change		6		10		(4)	-38,38
76600000	GAINS DE CHANG	6		10		(4)	-38,38
Total des charges financières		6 362	0,41	5 595	0,48	767	13,71
Dotations financières aux amort. et provisions		6 344	0,40	5 593	0,48	751	13,43
68662000	DOT.PROV.IMMO.FINANC	5 593	0,36	5 593	0,48		
68665000	DOT.PROV.VAL.PLACEME	751	0,03			751	
Différences négatives de change		18		2		16	742,40
66600000	PERTES DE CHANG	18		2		16	742,40
Résultat financier		(5 509)	-0,33	(5 585)	-0,48	76	1,36
Résultat courant avant Impôts		608 779	38,81	532 764	45,45	76 015	14,27
Total des produits exceptionnels		90	0,01	90	0,01		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		90	0,01	90	0,01		
77180000	AUTRES PROD.EXCEP.GE	90	0,01	90	0,01		
Total des charges exceptionnelles				328	0,03	(328)	-100,00
Charges exceptionnelles sur opération de gestion				328	0,03	(328)	-100,00
67120000	CHARGES EXCEP.AMENDES FISCALES			328	0,03	(328)	-100,00
Résultat exceptionnel		90	0,01	(238)	-0,02	328	137,73
Impôts sur les bénéfices		168 278	10,73	164 463	14,03	3 815	2,32
69500000	IMPOTS S/LES BENEFIC	168 278	10,73	164 463	14,03	3 815	2,32
Résultat de l'exercice		440 591	28,09	368 063	31,40	72 529	19,71

B 6



Direction Générale des Finances Publiques

IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012018** et clos le **31122018** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-0 B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration **SE PARIS 14E MONT PARNASSE
29 RUE DU MOULIN VERT
75675 PARIS CEDEX 14**
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire

**SAS APOR B DE GASQUET
98 BD DU MONT PARNASSE**

75014 PARIS

Insp. IFU

321361

N° dossier

42885992000020

N° Siret

B ACTIVITE

Activités exercées (souligner l'activité principale) :
Formation continue d'adultes
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,33 % ou au taux de 31 %	99 703	Bénéfice imposable au taux de 28 %	461 880	Bénéfice imposable au taux de 15 %	38 120	Deficit (report de la ligne XD du 2058 A ou 372 du 2033 B)	
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 0 %		Plus-values exonérées art. 238 quinquies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas) Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 septies	Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies	Territoire entrepreneur art. 44 octies A	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Autres dispositifs	
Sociétés d'investissement immobiliers cotées		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %)

- 1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
- 2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice)

Relevés des sommes versées à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

- 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI)
- 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquez le nom, l'adresse et le numéro d'identification fiscale de l'entité désignée.
- 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2)

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Si oui, indication du logiciel utilisé

OGA/OMGA ☐ Visé conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable

- Conseil :

- CGA/OMGA ou visé conventionné :

N° d'agrément

ADITEC

12 RUE LE CHATELIER
75017 PARIS

0182732441

Signature et qualité du déclarant

DE GASQUET BERNADETTE PRESIDENTE

A PARIS

le

SAS APOR B DE GASQUET
31122018

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SCI VAVIN EXTANSION

9 070

99,70

8 070

2. Participations (10 à 50 %)

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

- a) françaises
- b) étrangères

59 G

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	7 622	7 622	7 622	7 622	7 622
	Nombre d'actions ordinaires				500	500
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	1 121 074	1 164 828	1 110 778	1 172 273	1 568 414
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	431 539	593 990	299 250	544 658	621 475
	Impôts sur les bénéfices	134 115	145 913	137 468	164 463	168 278
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	293 010	434 553	144 455	368 063	440 591
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.				760	906
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions				736	881
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié				4	4
	Montant de la masse salariale	211 113	196 405	213 496	170 610	297 093
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	144 049	68 160	73 456	57 021	113 502

B 6

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	31/12/2017	%	%	31/12/2018	31/12/2017	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	5 400	5 400	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	5 400	5 400	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	5 400	5 400	100,00	100,00				

B36

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		608 779		608 779
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		90		90
RESULTAT COMPTABLE		608 869		608 869

(1) après retraitements fiscaux.

B6

ANNEXE - Elément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		1 568 414
Production vendue Services PRESTATIONS	1 568 414	1 568 414
Chiffre d'affaires par marché géographique		1 568 414
Chiffre d'affaires FRANCE PRESTATIONS	1 568 414	1 568 414

- B6

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	500,00	15,2449	7 622,45
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	500,00	15,2449	7 622,45

B 6

ANNEXE - Élément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2018
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			
B6			

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2018
Total des Charges à payer		58 337
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		41 228
<i>FOURNIS.FACT.NON PAR</i>	<i>41 228</i>	
Dettes fiscales et sociales		17 109
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>2 809</i>	
<i>ORG.SOC. CH CP</i>	<i>1 303</i>	
<i>TA - FCP</i>	<i>4 238</i>	
<i>ETAT AUTRES CH. A PA</i>	<i>8 759</i>	

B6

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	152	152	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	180 458	180 458	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	578	578	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	14 951	14 951	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		196 139	196 139	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	61 630	61 630		
	Personnel et comptes rattachés	4 666	4 666		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 316	32 316		
	Impôts sur les bénéfices	23 373	23 373		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 759	8 759		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	65 618	65 618		
	Autres dettes	37 445	37 445		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		233 807	233 807		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		24 526			

B 6

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice

Augmentations

Diminutions

31/12/2018

PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	11 186	5 593		16 779
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	11	751		762
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	11 197	6 344		17 541
TOTAL GENERAL		11 197	6 344		17 541

Dont dotations et reprises {	d'exploitation financières exceptionnelles	6 344		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

B36

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	13 114			13 114
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 114			13 114
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	30 474	5 522		35 996
	Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	10 398	740		11 138	
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		40 872	6 262		47 134
TOTAL		53 986	6 262		60 248

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Révaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	14 614					14 614
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 614					14 614
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal, agencement, aménagement divers	63 230		11 750			74 980
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	11 574		1 905			13 479
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 804		13 655			88 460
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	106 267					106 267
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	152					152
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	106 419					106 419
TOTAL		195 837		13 655			209 493

B C

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 4 186 euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

B6

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec:

- Le PCG 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- Les articles 1123-12 à 1123-28 du code du commerce.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 870 370 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 607 932 euros et un total charges de 1 167 341 euros, dégageant ainsi un résultat de 440 591 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2018 et finit le 31/12/2018.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Déclaration des loyers professionnels

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année : 2019

[illegible]

B6

Taux réduit d'IS

(CGI, art. 219-I-b; CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code APE
SAS APOR B DE GASQUET	42885992000020	8559A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
98 BD DU MONTPARNASSE 75014 PARIS		

Le soussigné

- Nom et prénom : DE GASQUET BERNADETTE
- Qualité : PRESIDENTE

déclare que l'entreprise ci-dessus désignée applique depuis le :
les dispositions de l'article 219 du Code Général des Impôts, en référence ci-dessus.

L'entreprise entend bénéficier de l'imposition au taux réduit de 15% au titre de l'exercice déclaré,
dans les conditions prévues à l'article 219 déjà cité.

Fait à : PARIS
Le :

Signature du déclarant

**Fernandine obéissante**

Exercice clos le 31/12/2018 Au titre de l'année civile Néant

Dénomination de l'entreprise	SAS APOR B DE GASQUET	N° Siren : 428859920
------------------------------	-----------------------	----------------------

Adresse	98 BD DU MONT PARNASSE	75014	PARIS
---------	------------------------	-------	-------

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés	☐	PME au sens communautaire	X
--	--------------------------	---------------------------	---

Dénomination de la société mère	N° Siren :
---------------------------------	------------

Adresse	
---------	--

[illegible]

Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	hors DOM	situé dans les DOM
dont crédit d'impôt relatif aux rému. versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM		
Dont préfinancement		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt	69 767	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail - (secteurs du BTP, - des transports, des spectacles et des dockers).		
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés		

II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE

[illegible]

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
--	--

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

36

Taux réduit d'IS

Répartition du capital

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS APOR B DE GASQUET	42885992000020	8559A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
98 BO DU MONTPARNASSE 75014 PARIS		

Modifications intervenues dans la composition du capital au cours de l'exercice			
Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de participation concerné par l'opération

Taux réduit d'IS **Répartition du capital**

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS APOR B DE GASQUET	42885992000020	8559A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
98 BD DU MONTPARNASSE		
75014 PARIS		

Participations détenues à la clôture de l'exercice par des fonds communs de placement à risques, sociétés de capital-risques, sociétés de développement régional ou des sociétés financières d'innovation	
(a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	(b) % participation

Taux réduit d'IS

Répartition du capital

(Article 219-I-b du CGL, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS APOR B DEGASQUET	42885992000020	8559A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
98 BD DU MONTPARNASSE 75014 PARIS		

Participations détenues par d'autres sociétés à la clôture de l'exercice			
(a) Désignation de la société participante et adresse de son siège social	(b) % participation	(c) Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société mentionnée colonne (a)	(d) % participation détenu dans la sté mentionnée colonne (a)

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS APOR B DE GASQUET	42885992000020	8559A
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
98 BD DU MONTPARNASSE		
75014 PARIS		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	599 703
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WY)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au I de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	38 120

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065
	561 583

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

B 6

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS APOR B DE GASQUETdu 01/01/2018Adresse 98 BD DU MONT-PARNASSE75014 PARISau 31/12/2018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ			ADRESSE COMPLÈTE	
1	DE GASQUET BERNADETTE	PRESIDENTE	228 BOULEVARD RASPAIL	75014 PARIS
2	PISTRE MARINE	DIRECTRICE	120 BOULEVARD DU MONT-PARNA	75014 PARIS
3	HADIARA KAHINA	RESPONSABLE MARKETING	13 BOULEVARD VOLTAIRE	94210 LA VARENNE SAINT-HIL
4	WANDRES DOROTHEE	RESPONSABLE DE FORMATION	27 RUE DE LA FERME	91430 IGNY
5	ALEXELINE ELISE	FORMATRICE	77 RUE ERNEST RENAN	33130 BEGLES
6				
7				
8				
9				
10				

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ②)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ②)	Valeur des avantages en nature (v. notice ②)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ②)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ②)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ②)	
1	48 000			48 000	16 534			64 534
2	48 000			48 000	561			48 561
3	16 718			16 718				16 718
4	2 216			2 216				2 216
5	10 600			10 600	3 472			14 072
6								
7								
8								
9								
10								
**	125 534			125 534	20 567			146 101

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	185
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	13 120
Total	13 305

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ①	
- de l'exercice (total col. 9 + total col. 10) ②	159 406	- de l'exercice ②	599 703
- de l'exercice précédent ②	149 089	- de l'exercice précédent ②	520 256

Nom et qualité du signataire
DE GASQUET BERNADETTE
PRESIDENTEA PARIS , le
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

B6

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement ou moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 42885992000020

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS APOB DE GASQUET

ADRESSE (voie) 98 BD DU MONTPARNASSE

CODE POSTAL 75014 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique SCI Dénomination VAVIN EXTENSION

N° SIREN (si société établie en France) 813302213

% de détention 99,70

Adresse : N° 98 Voie BOULEVARD DU MONTPARNASSE

Code postal 75014 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

B 6

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann. III au CGI)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement ou indirectement au moins 10% du capital de la société)

2/2 (1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 42885992000020

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS APORB DE GASQUET

ADRESSE (voie) 98 BD DU MONTPARNASSE

CODE POSTAL 75014 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

L CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

IL CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique PISTRE Prénom(s) MARINE
Nom marital PISTRE % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 125
Naissance : Date 01/10/1976 N° département 93 Commune LES LILAS Pays FRANCE
Adresse : N° 228 Voie Boulevard Raspail
Code postal 75014 Commune PARIS Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

036

17 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CG1)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

☒ (1) Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 42885992000020

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS APOR B DE GASQUET

ADRESSE (voie) 98 BD DU MONT PARNASSE

CODE POSTAL 75014 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

L CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

IL CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique PISTRE Prénom(s) Laure
Nom marital % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 125
Naissance : Date 10111980 N° département Commune Pays FRANCE
Adresse : N° 4 Voie bis rue de La Pierre Levée
Code postal 75011 Commune PARIS Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique DE GASQUET Prénom(s) Bernadette
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 250
Naissance : Date 16071946 N° département Commune Pays FRANCE
Adresse : N° 228 Voie Boulevard Raspail
Code postal 75014 Commune PARIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

B36

15

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFIP N° 2059-D 2019

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DEGASQUET				Néant ☒		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 23 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve donnant lieu à complément d'impôt ③ ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

B 6

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET		Néant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2018	et clos le : 31/12/2018	Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	4
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 568 414
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	14 066
TOTAL 1	OX	1 582 480
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OII	20
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	20
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	249 202
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	170 206
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	7 600
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	9 647
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	436 655
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 1 145 845
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 145 845
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	1 582 480
Effectifs au sens de la CVAE	EY	8
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	IIX	
Période de référence	GY	01/01/2018
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	

B6

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DEGASQUETNéant ☒

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retenus de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexes-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retenus de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexes-0 du CGI) ② *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à N-3			
long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col ② - ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	A 19 % 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexes-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexes-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme						
subies au						
cours des						
dix exercices						
antérieurs						
(montants						
restant à						
déduire à la						
clôture du						
dernier						
exercice)						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

B6

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET				Néant ☒		
A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine	Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
	N-8					
N-9						
TOTAL 2						
B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIÉTÉS BENÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. ☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)						
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL						

Désignation de l'entreprise : **SAS APOR B DE GASQUET**

Néant ☒

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette revalorisée *	Amortissements pratiqués ou franchise d'impôt *	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
I - Immobilisations *					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
			19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*					

CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))

CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))

CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)

(A)

(B)
(Combinaison par taxes)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

36

TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFP N° 2058-C 2019

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	368 063		- Autres réserves	ZD	(161 937)				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE	530 000				
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	368 063		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG					
				TOTAL II		ZH	368 063				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAILS DES POSTES AUTRES AGIATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	231 200	183 902					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	9 733	XQ	150 187	115 300					
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	9 796	18 488					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	121 183	91 410					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	512 365	409 100					
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	5 789	3 495				
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS		9Z	48 043	25 838					
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	53 832	29 333						
DIVERS	- Montant de la T.V.A. collectée			YY							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ							
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS I, ou modèle 2460 de 2018) *			OB	300 509						
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si ou cocher 1 prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Sinon 0			ZR	1			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RII							
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JII		N° SIRET de la société mère du groupe						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

86

Désignation de l'entreprise SAS APOR B DEGASQUET		Néant ☐
I. SUIVI DES DEFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	4 112
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO
	↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

B 6

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

2058A - Déductions diverses

au 31/12/2018

Libellé	Montant
QP VAVIN 2017	24 489
CICE	4 186
Totalisation	28 675

B6

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2018

Libellé	Montant
Taxe sur les bureaux	3 669
Taxe création bureaux	7 600
Réintégrations diverses	8 046
Totalisation	19 315

B6

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET						Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2018		
I. REINTEGRATIONS								BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	440 591	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D))		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-II, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032) - - -							I7	168 278	
	Quote-part des bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultat bénéficiaire visé à l'article 209 B du CGI		L7				
	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					18		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR	751	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3a et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	19 315		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
TOTAL I								WR	628 936	
II. DEDUCTIONS								PORTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							WW		
	2A							WB		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *							16		
	Majoration d'amortissement *							WZ		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 septies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 series A)		LA	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6	Société investissant en mobilier cotees (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		XC	
	Zone franche urbaine-TI (art. 44 octies et octies A)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 dundecies)		IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		PC	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)							
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS	558	
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	28 675		
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2		
III. RESULTAT FISCAL								TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI	599 703	XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RESULTAT FISCAL BENEFICE(ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	599 703	XO	0	

Désignation de l'entreprise : **SAS APOR B DEGASQUET**Néant ☐

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	152	UV	152	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX	180 458		180 458					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieure même constatée * UO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	578		578					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC								
	Debiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	14 951		14 951					
	Charges constatées d'avance	VS								
	TOTALUX			VT	196 139	VU	196 139	VV		
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	À 1 an maximum à l'origine	VG									
	À plus d'1 an à l'origine	VII									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	61 630		61 630						
Personnel et comptes rattachés		8C	4 666		4 666						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	32 316		32 316						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	23 373		23 373						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	8 759		8 759						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	65 618		65 618						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	37 445		37 445						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALUX			VY	233 807	VZ	233 807					
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		24 526				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET				Néant ☐				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TD	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TI	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	DS	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR			
	TOTAL I	3Z	TS	TI	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
		- corporelles	6E	6F	6G	6H		
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05		
		- titres de participation	9U	11 186	9V	5 593	9W	16 779
		- autres immobilisations financières (I) *	06		07		08	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	11	6Y	751	6Z	7A	762
	TOTAL III	7B	11 197	TY	6 344	TZ	UA	17 541
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	11 197	UB	6 344	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF			
	- financières	UG	6 344	UI				
	- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-3e du C.O.I.					10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DEGASQUET

Néant ☐

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	13 114	PF		PG		PII	13 114
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	30 474	QE	5 522	QF		QG	35 996
	Matériel de transport	QI		QJ		QK		QL	
	Matériel de bureau et informatique, mobiliers	QL	10 398	QM	740	QN		QO	11 138
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	40 872	QV	6 262	QW		QX	47 134
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	53 986	OP	6 262	OQ		OR	60 248

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2	X3	X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de bureaux de participations TOTAL IV		NL				NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR		NS		NT		NU		NV	
Total général des ventes (NP + NO + NR)		NW	Total général des ventes (NS + NT + NU)		NY	Total général des ventes (NW - NY)		NZ					

CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP		SR	

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

836

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS APORD DE GASQUET

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAL						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits à sclement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan, de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

836

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS APOR B DEGASQUET										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Conséquences d'une revalorisation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	14 614	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	63 230	KW		KX	11 750	
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	11 574	LC		LD	1 905	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	74 804	LO		LP	13 655	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	106 267	8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	152	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	106 419	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				OG	195 837	OH		OJ	13 655		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par versement de poste à poste		3		4			
				1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	14 614	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	74 980	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	13 479	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NI	88 460	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations		IO		OX		OY	106 267	OZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	152	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	106 419	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4		OK		OL	209 493	OM			

036

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise SAS APOR B DE GASQUET				Néant ☐		
				Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	90	90
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	90	90
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		328
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HI		328
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	90	(238)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	168 278	164 463
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 607 932	1 211 107
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 167 341	843 044
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	440 591	368 063
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	IIP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IIX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	14 066	6 305
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et sous-dons complémentaires personnelles facultatives	A6		obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels					90	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N-1		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

B6

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DE GASQUET						Néant ☐			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	1 568 414	FI		FI	1 568 414	1 172 273	
		FJ	1 568 414	FK		FL	1 568 414	1 172 273	
	Chiffres d'affaires nets *								
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	14 066	6 305	
	Autres produits (I) (11)					FQ	20	30	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 582 500	1 178 607		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	512 365	409 100	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	53 832	29 333	
	Salaires et traitements *					FY	297 093	170 610	
	Charges sociales (10)					FZ	113 502	57 021	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	6 262	6 540
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	9 647	54	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	992 700	672 657		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	589 799	505 950		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	24 489	32 399	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	847		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN	6	10	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP	854	10		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					QQ	6 344	5 593	
	Intérêts et charges assimilées (6)					QR			
	Différences négatives de change					QS	18	2	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					QT			
Total des charges financières (VI)					QU	6 362	5 595		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(5 509)	(5 585)		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	608 779	532 764		

836

Désignation de l'entreprise SAS APOR B DE GASQUET			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 7.622)	DA	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants ☐ EJ)	DG	32 519	194 456
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	440 591	368 063
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	481 495
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		116
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	65 618	102 648
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	155 068	52 435
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	61 630	35 071
	Dettes fiscales et sociales	DY	69 113	71 309
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	37 445	23 590
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	388 875	285 169
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	870 370	856 072
REVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	233 807	232 734
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		116	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

836

① **BILAN - ACTIF**

DGFP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS APOR B DEGASQUET		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 98 BD DU MONT PARNASSE 75014 PARIS		Date de l'exercice précédent * 12					
Numéro SIRET * 4 2 8 8 5 9 9 2 0 0 0 0 2 0		Néant ☐ *					
		Exercice N (en date) 31/12/2018					
		Exercice N-1 (en date) 31/12/2017					
		Brut 1					
		Amortissements, provisions 2					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CA	CC			
		Concessions, brevets et droits similaires	AI	14 614	AC	13 114	1 500
		Fonds commercial (1)	AI		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AO		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	88 460	AT	47 134	41 326
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CA		CT		
		Autres participations	CU	106 267	CV	16 779	89 488
		Créances rattachées à des participations	BD		BE		
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BI	152	BI		152	
TOTAL (II)		BJ	209 493	OK	77 027	132 466	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	OL		BM		
		En cours de production de biens	ON		BO		
		En cours de production de services	OP		BO		
		Produits intermédiaires et finis	OR		BS		
		Marchandises	OT		BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	OV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	180 458	BY		180 458
		Autres créances (3)	BZ	15 529	CA		15 529
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valcurs mobilières de placement (dont actions propres : _____)	CD	70 299	CE	762	69 537
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	472 379	CG		472 379	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		389	
	TOTAL (III)	CJ	738 665	CK	762	737 903	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CL					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecart de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	948 158	IA	77 788	870 370	
Renvois (1) Dont droit au bail				CP	152	(3) Part à plus d'un an CR	
Classe de rétrocession de propriété *				Stocks :		Créances :	

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2019)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS APOR B DE GASQUET**
et Date de clôture de l'exercice **31122018**

DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires (abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2018, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)**

Taux de 15 %
(art. 219 I a 1^{er} et a 4^{quater} du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

876



CBV Conseil

APOR B DE GASQUET

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS AU 31/12/2018

A P O R B DE GASQUET
SAS au capital de 7 622 €
Siège social : 9B Boulevard du Montparnasse
75014 PARIS

RCS PARIS : 428 859 920

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

Aux Associés

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS APOR B DE GASQUET relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS APOR B DE GASQUET à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

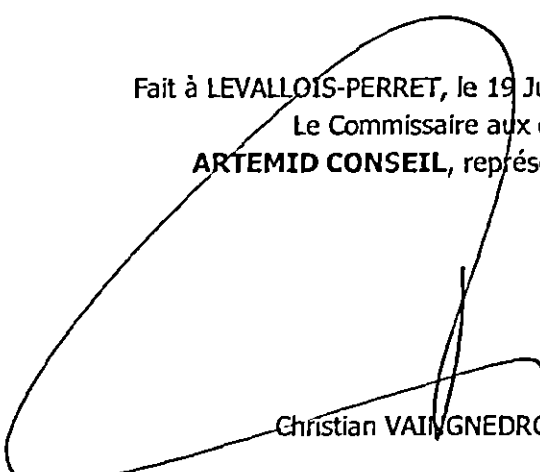
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LEVALLOIS-PERRET, le 19 Juin 2019
Le Commissaire aux comptes
ARTEMID CONSEIL, représenté par



Christian VAINGNEDROYE

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	14 614	13 114	1 500	1 500
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF IMMOBILISE	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	88 460	47 134	41 326	33 932
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	106 267	16 779	89 488	95 081
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
ACTIF IMMOBILISE	Autres immobilisations financières	152		152	152
	TOTAL (II)	209 493	77 027	132 466	130 666
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	180 458		180 458	155 593
	Autres créances	15 529		15 529	7 562
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	70 299	762	69 537	219 557
	DISPONIBILITES	472 379		472 379	342 306
	Charges constatées d'avance				389
	TOTAL (III)	738 665	762	737 903	725 406
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		948 158	77 788	870 370	856 072

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

152

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	32 519	194 456
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	440 591	368 063
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	481 495	570 903
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		116
	Emprunts et dettes financières divers	65 618	102 648
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	155 068	52 435
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 630	35 071
	Dettes fiscales et sociales	69 113	71 309
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	37 445	23 590
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	388 875	285 169
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	870 370	856 072
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	440 591,31	368 062,56
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	233 807	232 734
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		116

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 568 414		1 568 414	1 172 273
	Montant net du chiffre d'affaires	1 568 414		1 568 414	1 172 273
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			14 066 20	6 305 30
Total des produits d'exploitation (1)				1 582 500	1 178 607
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			512 365	409 100
	Impôts, taxes et versements assimilés			53 832	29 333
	Salaires et traitements			297 093	170 610
	Charges sociales du personnel			113 502	57 021
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			6 262	6 540
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			9 647	54
Total des charges d'exploitation (2)				992 700	672 657
RESULTAT D'EXPLOITATION				589 799	505 950

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		589 799	505 950
Opér. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée	24 489	32 399
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	847	
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	6	10
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		854	10
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	6 344	5 593
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change	18	2
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		6 362	5 595
RESULTAT FINANCIER		(5 509)	(5 585)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		608 779	532 764
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	90	90
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	90	90
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		328
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		328
RESULTAT EXCEPTIONNEL		90	(238)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		168 278	164 463
TOTAL DES PRODUITS		1 607 932	1 211 107
TOTAL DES CHARGES		1 167 341	843 044
RESULTAT DE L'EXERCICE		440 591	368 063

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 870 370 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 1 607 932 euros et un total charges de 1 167 341 euros, dégageant ainsi un résultat de 440 591 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2018 et finit le 31/12/2018.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec:

- Le PCG 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- Les articles 1123-12 à 1123-28 du code de commerce.

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe CICE

Etat exprimé en euros

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de 4 186 euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, de reconstitution du fonds de roulement.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	14 614					14 614
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 614					14 614
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	63 230		11 750			74 980
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	11 574		1 905			13 479
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 804		13 655			88 460
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	106 267					106 267
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	152					152
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	106 419					106 419
TOTAL		195 837		13 655			209 493

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	13 114			13 114
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 114			13 114
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	30 474	5 522		35 996
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers	10 398	740		11 138
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	40 872	6 262		47 134
TOTAL		53 986	6 262		60 248

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	11 186	5 593		16 779
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	11	751		762
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	11 197	6 344		17 541
TOTAL GENERAL		11 197	6 344		17 541
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			6 344		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	152	152	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	180 458	180 458	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	578	578	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	14 951	14 951	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		196 139	196 139	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	61 630	61 630		
	Personnel et comptes rattachés	4 666	4 666		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 316	32 316		
	Impôts sur les bénéfices	23 373	23 373		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 759	8 759		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	65 618	65 618		
	Autres dettes	37 445	37 445		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		233 807	233 807		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		24 526			

ANNEXE - Élément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Charges à payer		58 337
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		41 228
<i>FOURNIS.FACT.NON PAR</i>	<i>41 228</i>	
Dettes fiscales et sociales		17 109
<i>CONGES A PAYER</i>	<i>2 809</i>	
<i>ORG.SOC. CH CP</i>	<i>1 303</i>	
<i>TA - FCP</i>	<i>4 238</i>	
<i>ETAT AUTRES CH. A PA</i>	<i>8 759</i>	

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2017	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2018
Capital social	7 622				7 622
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	762				762
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	194 456			(161 937)	32 519
Report à nouveau		(161 937)		161 937	
Résultat de l'exercice	368 063	(368 063)		440 591	440 591
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	570 903	(530 000)		440 591	481 495

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 530 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 530 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 40 903

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 40 903

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (89 409)

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	15,2449	7 622,45
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		500,00	15,2449	7 622,45

--

ANNEXE - Élément 6.17

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		1 568 414
Production vendue Services PRESTATIONS	1 568 414	1 568 414
Chiffre d'affaires par marché géographique		1 568 414
Chiffre d'affaires FRANCE PRESTATIONS	1 568 414	1 568 414

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2018	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		608 779		608 779
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		90		90
RES ULTAT COMPTABLE		608 869		608 869

(1) après retraitements fiscaux.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	31/12/2017	%	%	31/12/2018	31/12/2017	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	5 400	5 400	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	5 400	5 400	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	5 400	5 400	100,00	100,00				

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		31/12/2018	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SCI VAVIN EXTENSION			9 070	99,70	8 070
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					